

Les publics des CISP, c'est qui ?

Comme défini dans le décret, les formations en CISP s'adressent à des **adultes demandeurs d'emploi peu scolarisés et éloignés de l'emploi** :

- **Peu scolarisés**, c'est-à-dire qui n'ont pas terminé l'enseignement secondaire et n'ont donc pas de CESS.
- **Inoccupés depuis plus de 18 mois** dans les 24 mois qui précèdent la formation.
- Ou relevant d'**autres catégories de publics** : personnes relevant de l'INAMI ou de l'AVIQ, personnes condamnées, personnes étrangères peu qualifiées, personnes bénéficiant du Revenu d'intégration sociale (RIS) ou d'une aide sociale équivalente.

« Les CISP s'adressent aux gens les plus éloignés du marché de l'emploi, ceux qui n'ont pas pu terminer l'école. Nous sommes leur dernier filet de sécurité. »

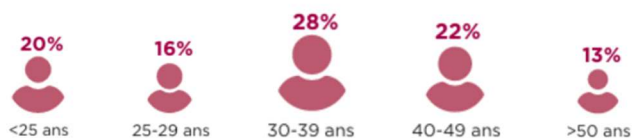
Le public accueilli en CISP peut présenter également des **difficultés majeures** sur le plan social, financier et de santé, et se trouve souvent en **situation de fracture** pouvant être de multiples natures (sociale, professionnelle, linguistique, culturelle et/ou numérique). Un vécu répété de mise en échec contribue à un sentiment de résignation chez les personnes accompagnées en CISP. Les soutenir et travailler avec eux la motivation et l'estime de soi est un levier clé.

Le secteur se caractérise par la **diversité des trajectoires** empruntées par les stagiaires. Il n'y a pas de parcours linéaire d'insertion. La réalité est faite d'avancées, de reculs et de rechutes. Si l'objectif est d'amener les personnes vers l'emploi, les trajectoires sont faites d'une infinité d'autres succès et de réussites.

Profil des stagiaires

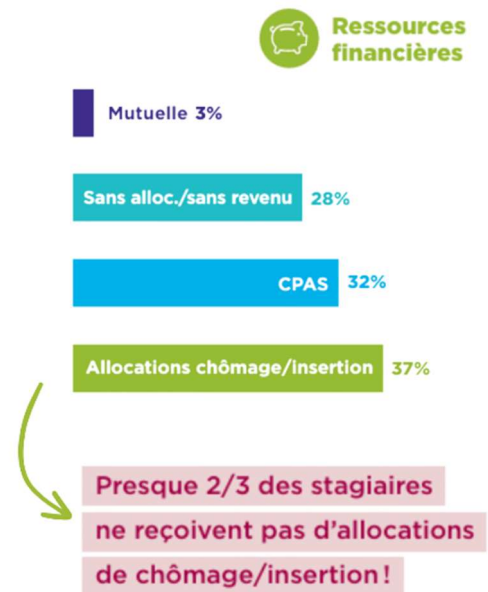
En 2023, les CISP ont accueilli **14 345 stagiaires** :

- **Autant de femmes que d'hommes**
- Entre **18 et 55 ans**
- **Plus de 2/3** des stagiaires accueillis n'avaient **pas terminé l'enseignement secondaire**



En outre, les données 2023 recueillies par l'Interfédé montrent que :

- **32% des stagiaires perçoivent le revenu d'intégration sociale (RIS) ou une aide sociale équivalente** du CPAS.
- **La proportion de bénéficiaires du CPAS a augmenté**, passant de 19% en 2010 à 32,2% en 2023, soit +13,2% en 13 ans.
- **La part des stagiaires bénéficiant d'allocations de chômage a diminué**, passant de 56% en 2010 à 37.5% en 2023, soit -18,5% en 13 ans.
- **Près d'un tiers des stagiaires ne perçoivent aucune allocation ni revenu lié à un emploi.**
- Un nombre croissant de stagiaires sont en situation de **précarité extrême**, nécessitant un accompagnement individualisé et renforcé.



Mise en perspective : Quelques chiffres de société

L'action des CISP s'inscrit en réponse à des réalités sociales et économiques préoccupantes. En Belgique, en 2024, les données accessibles révèlent une vulnérabilité significative et multidimensionnelle au sein de la population :

- [Chiffres FOREM 2024](#) (via communiqué de presse 17 janvier 2025) : En 2024, sur l'ensemble de l'année, la Wallonie a compté en moyenne **235.011 demandeurs d'emploi inoccupés** (DEI). Parmi ceux-ci, **42 % ont, au plus, un diplôme de l'enseignement secondaire du 2ème degré et 46 % sont inoccupé depuis au moins deux ans.**
- Selon le [Baromètre de la pauvreté \(2024\)](#) et [Statbel](#), **18.2% des Belges**, soit plus de 2,1 millions de personnes, sont **menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale.**
- Le [Baromètre de l'inclusion numérique 2024](#) (Fondation Roi Baudouin) met en lumière une **fracture numérique persistante**, touchant **40% des Belges** âgés de 16 à 74 ans en 2023. Cette vulnérabilité numérique frappe de manière accrue les personnes sans emploi et/ou peu qualifiées.

Ces données illustrent bien **les fragilités et précarités** qui pèsent sur une partie importante de la population belge et/ou wallonne. Quand les difficultés sociales, économiques, numériques et autres s'additionnent, l'accès à l'emploi, aux droits fondamentaux et à une pleine citoyenneté sont sérieusement entravés.